

REGLEMENT DU CONCOURS - STREET ART CHALLENGE JUNIOR
Dans le cadre de l'UPAW – Urban Painting Around the World
25 – 27 juin 2019 – Quai Antoine I^{er}, Monaco
Thème : « Animaux en voie de disparition »

Objectif :

Organisation d'un concours de street art dans le cadre de l'UPAW – Urban Painting Around the World, et suite à la proposition des élèves du Collège Charles III participant au Projet Communal Junior 2018-2019. Le concours s'adresse aux collégiens des établissements de la Principauté.

Organisateurs :

La Mairie de Monaco, avec le soutien de WSM Events – organisateurs de l'UPAW.

Lieu et horaires :

Les mardi 25 et mercredi 26 juin de 11h jusqu'en soirée, et le jeudi 27 juin en matinée.
Fin du concours : jeudi 27 juin à 14h.

Déroulement du Concours :

Pendant ces trois jours de performances *live* d'artistes urbains, trois panneaux seront réservés au Street Art Challenge Junior. Ces jeunes artistes devront réaliser une œuvre sur le thème choisi cette année : « Animaux en voie de disparition ».

Pour cette première année, les organisateurs d'UPAW mettront à notre disposition 3 tableaux d'une dimension de 150 x 150 cm, permettant ainsi à 3 compétiteurs de graffer simultanément sur un mur.

Aussi, afin de permettre au plus grand nombre de participer, il a été décidé de composer des équipes de maximum 5 collégiens.

Les collégiens inscrits pourront venir librement sur place les 25 et 26 juin de 11h à 20h et le 27 juin au matin de 11h à 14h. Les œuvres devront être terminées au plus tard le jeudi 27 juin à 14h. Les jeunes artistes resteront sur place afin de présenter leur création au public et aux représentants des instances monégasques présents.

Les trois panneaux seront évalués par un jury qui désignera le gagnant.

Composition du jury :

- Les artistes de street art de renommée internationale
- Le galériste Willem Speerstra (art-directeur de UPAW)
- Le collectionneur José Giannotti
- Deux membres du Conseil Communal de la Mairie de Monaco

Candidature :

- Inscription gratuite
- Nombre de candidats maximum : 3 équipes de 5 candidats chacune maximum (un formulaire par équipe)
- Le formulaire d'inscription est disponible sur PRONOTE et sur le site de la Mairie de Monaco : www.mairie.mc
- Le formulaire d'inscription doit être accompagné d'une lettre de motivation présentant l'équipe et les orientations qui seront données à sa création, ainsi que d'une lettre d'autorisation parentale :
« Je soussigné autorise mon/ma fils/fille à participer au Street Art Challenge Junior qui se déroulera du 25 au 27 juin 2019 sur le Quai Antoine 1^{er} - Port de Monaco »
- Le formulaire de candidature complet est à remettre au plus tard le vendredi 7 juin 2019,
- soit par courrier : Mairie de Monaco - Service Communication, Place de la Mairie, 98000 Monaco
- soit par mail à l'adresse suivante : communication@mairie.mc
- Le concours étant limité à 3 équipes, le Service Communication et les organisateurs de la manifestation sélectionneront les 3 premières équipes à remettre leur dossier (complet)
- Les candidats sélectionnés recevront la confirmation de leur inscription au concours par mail
- Les candidats sélectionnés s'engagent à être présents le 25 juin 2019 à 10h30 sur le Quai Antoine 1^{er}, au niveau des installations d'UPAW

Modalités du Concours :

- 3 équipes en lice / maximum 5 artistes juniors par équipe
- 1 tableau par équipe – les 3 tableaux sur le même mur
- Les candidats disposent de 2 jours complets + 1 matinée pour graffer leur œuvre
- Les candidats ne devront utiliser que les bombes de peinture et matériel mis à disposition par les organisateurs

Résultat :

- Les résultats seront proclamés après délibération du jury le jeudi 27 juin à 15h sur place.

Prix :

Une équipe gagnante sera désignée mais chaque équipe sera récompensée pour sa participation au concours.
